

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75
 RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas.
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.
 SAUMUR :
 30 fr.
 10
 8
Poste :
 35 fr.
 18
 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

16 Mai 1882.

Chronique générale.

Un homme fort embarrassé, c'est ce pauvre M. de Freycinet. Depuis huit jours, M. le ministre des affaires qui lui sont étrangères passe son temps à interroger l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, à échanger force télégrammes avec nos ambassadeurs et nos agents diplomatiques. Il ne sait où donner de la tête.

Intervendrons-nous ou n'interviendrons-nous pas en Egypte ? Grave question. La non-intervention, ce serait l'abdication de la France sur la terre des Pharaons ; d'autre part, l'intervention menacerait de nous jeter dans des difficultés inextricables. Nous comprenons l'embarras de M. de Freycinet.

Le président du conseil s'est rendu à la Chambre afin, dit-on, de se mettre à la disposition des questionneurs discrets.

Chacun est libre de l'interroger dans les couloirs, mais le mot d'ordre est de ne pas l'interpeller du haut de la tribune. Il faut s'en tenir aux interpellations d'embrasures. Ainsi l'exige la discrétion diplomatique.

Inutile d'ajouter que la question égyptienne est aujourd'hui le sujet de toutes les conversations.

Des dépêches relatives aux affaires égyptiennes annoncent que l'escadre anglaise, partie de Corfou, et l'escadre française du Pirée, se sont réunies à la Sude, petit port crétois, et se tiennent prêtes à appareiller pour Alexandrie ; on croit même qu'elles sont parties hier pour cette destination.

On annonce que toutes les puissances intéressées n'ont pas encore envoyé leur

adhésion définitive à l'intervention anglo-française.

L'Italie, entre autres, aurait réservé son opinion.

Les dépêches d'hier nous apportent la nouvelle d'un changement de ministère en Egypte.

Mahmoud-Pacha aurait donné sa démission et serait remplacé par Mustapha-Fehmi, comme ministre des affaires étrangères et président du conseil. Les autres titulaires conserveraient leurs portefeuilles ; par conséquent, Araby-Bey, dont les dépêches ne parlent plus, resterait au ministère de la guerre, c'est-à-dire à la tête de l'armée.

On ne comprend pas bien la portée de ce changement, ni le rôle de chacun dans le drame étrange qui se déroule au Caire.

Tewfik essaye de résister à des ministres en révolte qui veulent le jeter à terre. Voilà ce qu'on peut supposer de prime abord. Mais alors on ne voit pas pourquoi il garde la majeure partie des ministres et se borne à changer le président du conseil. N'est-il pas assez fort pour tout balayer ? A-t-il transigé avec ceux qu'il ne peut pas renvoyer ? Ce sont là autant de questions que l'on se pose sans pouvoir les résoudre.

On ne comprend pas mieux l'attitude de la Chambre des notables qui, d'abord, refusait de se réunir, et qui, maintenant, tient séance chez son président, Sultan-Pacha, — qui intervient en faveur des ministres, tout en repoussant leurs exigences ; — qui flotte enfin d'un parti à un autre sans savoir que résoudre.

Restent les Bédouins, ces Arabes du désert, qui sont arrivés en nombre considérable, les uns de Syrie, les autres du Sahara, et qui campent aux frontières de l'est et de l'ouest, prêts à se ruer sur le Caire.

Sont-ils pour Tewfik, pour Araby-Bey ou pour Ismaïl, l'ancien khédive ? C'est ce qu'il est impossible de savoir exactement pour le moment.

Nous trouvons dans le Temps un télé-

gramme un peu plus clair que ceux de l'Agence Havas :

« Le Caire, 14 mai, 7 h., matin.

» Tewfik a refusé à l'Assemblée des notables de se réconcilier avec le ministère révoqué. Le ministère se dit prêt à se retirer, si le khédive peut répondre de l'ordre. »

D'après une nouvelle de source privée, qui circulait hier soir dans la Chambre, Araby-Pacha aurait été tué dimanche soir, on ne sait pas comment, et la pacification sur la base du maintien de Tewfik-Pacha serait désormais certaine. Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves.

On lit dans le National :

« Nous l'avions donné à entendre : il est certain que le voyage à Paris de M. de Courcel, notre ambassadeur en Allemagne, se rattache à la crise égyptienne.

» Le cabinet de Berlin, ce n'est un secret pour personne, a saisi, ces temps derniers, toutes les occasions de se donner le rôle de tuteur et de protecteur de la Porte.

» C'est ainsi que M. de Bismark a successivement envoyé à Constantinople des officiers pour réorganiser l'armée turque, des financiers pour chercher à équilibrer le budget, des administrateurs pour réformer les divers services, etc., etc.

» Il est tout naturel que M. de Freycinet tienne, dans les circonstances actuelles, à être exactement renseigné sur les intentions du cabinet de Berlin, à l'égard de l'Egypte.

» M. de Courcel a déjà eu à ce sujet deux entrevues avec le président du conseil, et nous croyons pouvoir affirmer que c'est d'accord avec notre ambassadeur que le ministre des affaires étrangères a envoyé ses instructions à M. Tissot, à Londres, à M. le marquis de Noailles à Constantinople et à M. de Stenkewitz au Caire. »

Nous devons rapprocher de ces renseigne-

ments les informations suivantes, données par la Réforme :

« Hier, à deux heures, il paraissait décidé que chacune des deux puissances, la France et l'Angleterre, enverrait cinq cuirassés à Alexandrie. Dix mille hommes de troupes dont cinq mille Français et cinq mille Anglais, auraient été aussitôt embarqués pour être transportés à Alexandrie.

» Nous pouvons même ajouter que des ordres avaient été expédiés à Toulon pour l'entrée en armements de bâtiments-transport, et l'amiral Krantz était désigné pour prendre le commandement de la flotte française à Alexandrie.

» L'accord est parfait entre la France et l'Angleterre.

» Mais une dépêche de M. de Bismark est venue jeter le désarroi au quai d'Orsay. Dans l'après-midi, le chancelier a fait connaître le désir du sultan de joindre deux cuirassés turcs aux flottes anglaise et française.

» M. de Freycinet en a référé immédiatement à Londres et a convoqué ses collègues à cinq heures et demie ; rien n'était décidé hier. Nous ignorons s'il y a quelque chose de décidé à l'heure présente. »

Nous avons annoncé l'armement de deux navires et l'embarquement d'un corps de troupes.

La nouvelle importante est l'intervention de M. de Bismark au moment précis où M. de Freycinet partait en guerre. Celui-ci s'est arrêté brusquement en présence des dépêches de Berlin : il était facile de le prévoir. Comprend-il maintenant le jeu du chancelier allemand, qui lance la Turquie dans le conflit égyptien et veut l'associer à la démonstration militaire, à l'heure même où les cabinets de Londres et de Paris prennent la résolution d'agir ?

Si M. de Freycinet ne voit pas aujourd'hui le plan politique de M. de Bismark, c'est qu'il est atteint d'un incurable aveuglement.

ELECTION DE DÉPUTÉS.

Il y a eu, dimanche, un deuxième tour

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.

XVIII

LE SILO. (Suite.)

Le commandant ayant fait boucher ce trou, le serpent était resté quelque temps sans revenir. Il avait talé le terrain à divers endroits et avait été arrêté par la maçonnerie.

Puis il s'était décidé à creuser plus haut et avait réussi à se frayer un nouveau passage la nuit même où, avec le prisonnier arabe, on enfermait un factionnaire.

Celui-ci entendit un bruit étrange au-dessus de sa tête. Mais il n'en pouvait reconnaître la nature et craignait de provoquer les railleries en appelant pour rien.

— C'est un rat, s'était-il dit.

Puis, tout à coup, la paroi s'était ouverte, et une tête aplatie et hideuse avait passé comme une bêche à quelques pouces de son visage.

Il s'était rejeté en arrière. Son gosier, étranglé par l'horreur, lui refusait tout service, mais il avait

eu encore la force de tirer son sabre et de frapper au hasard devant lui.

Le coup, mal assuré, ne put que blesser le reptile qui fit entendre un épouvantable sifflement et resserra furieusement son étreinte autour du malheureux Arabe, qu'il avait déjà saisi et qui hurlait de douleur.

Le boa s'acharnant sur l'Arabe, le soldat put porter un second coup qui, cette fois, trancha le corps de son monstrueux adversaire, mais ce fut son dernier effort et il roula à terre se tordant avec les tronçons du serpent et frappant de son sabre au hasard.

Depuis cette époque, les Arabes ont perdu toute confiance dans les djennouns sauveurs et ont gardé une terreur affreuse des silos.

Il s'en servent cependant, mais pour y plonger leurs adversaires, et il n'est pas rare, pendant les expéditions, de rencontrer de ces trous au fond desquels git un squelette.

C'est un malheureux prisonnier français qui, après avoir subi toutes les tortures imaginables, a été jeté dans cette fosse ouverte où il est mort de faim.

Toutes les maisons carrées, taillées comme des dés à coudre, qui s'étagent sur la colline qui couronne la kasbah d'Alger, ont de grandes cours ou des jardins à l'intérieur. Il est peu de ces cours ou de ces jardins qui n'aient eu leur silo.

Nous avons dit que l'ordre de Deris avait été scrupuleusement exécuté.

Philoctète et Assaverte, liés solidement dos à dos par les mille replis d'une corde d'alfa, gisaient maintenant au fond d'un trou profond.

Ils n'avaient que la langue de libre.

Assaverte restait muet, mais Philoctète parlait et criait pour deux et couvrait d'imprécations et de menaces son compagnon de silo et celui auquel il devait cet emprisonnement.

XIX

AUDACE.

Il nous faut, malheureusement, laisser le pauvre Philoctète dans la position fâcheuse où il se trouve pour suivre son officier.

Montméral, en quittant le Fort-Neuf, avait cherché à rejoindre son ordonnance, mais Philoctète, chassant, puis chassé à son tour, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, avait fait des détours sans nombre.

Enlevé enfin par les Arabes de Deris, il avait disparu sans laisser aucune trace.

Montméral battit vainement toutes les ruelles du Ghetto et de la kasbah. Il se fit reconnaître au chef de la police, donna le signalement de Philoctète et d'Assaverte. Des descentes furent opérées dans toutes les maisons suspectes. On ne trouva rien.

La nuit s'écoula dans ces recherches infructueuses

activement poussées, cependant, par les agents que cet incident imprévu remettait sur la piste du criminel qui, deux fois déjà, leur avait échappé.

Si Montméral s'était décidé à mêler si promptement la police à son affaire, c'est d'abord qu'il voulait user des moyens les plus rapides pour savoir, s'il en était temps encore, le brave homme qui s'était dévoué à lui ; puis, d'autre part, le souvenir bien vague, cependant, que le commandant du Fort-Neuf avait gardé de Deris, lui faisait penser qu'il lui serait plus facile peut-être qu'il ne l'avait cru tout d'abord de démasquer le faux Ruscada, et il avait abandonné l'idée de poursuivre seul sa vengeance.

La justice ayant constaté l'identité de Ruscada et de Deris, son ennemi serait mis dans l'obligation d'expliquer pourquoi il avait changé de nom.

On retrouverait probablement Assaverte ; avec la déclaration signée de lui et de son complice Landry, que ce dernier avait léguée à Montméral, et grâce aux souvenirs encore vivants, dans quelques esprits, du drame et des auteurs du *Cheroub-Ro*, le capitaine pourrait atteindre son but.

Montméral eût préféré tenir au bout de son épée le meurtrier de son père, mais ce Protée, si habile à changer de forme, que sa fortune et ses accointances avec tous les bandits de la plaine et de la ville servaient puissamment, devenait un adversaire difficile à joindre et surtout à abattre pour un

de scrutin dans trois arrondissements électoraux, pour élire des députés. En voici les résultats :

Evreux : M. Bally, républicain, 7,828 voix, élu ; M. Sevaistre, conservateur, 5,154.

Rochefort : M. Roche, bonapartiste, 5,578 voix, élu ; M. Rouvier, gauche, 5,257 ; M. Bichon, extrême gauche, 3,598.

La Palisse : M. Préverand, extrême gauche, 6,384 voix, élu.

Le général Farre est nommé commandant de corps d'armée à Toulouse.

C'était le général de Colomb qui avait été désigné pour ce commandement, nomination agréable au Président de la République.

Est-il vrai que le choix du général Farre soit le résultat d'un compromis avec la gauche radicale qui aurait offert à ce prix son concours au ministre de la guerre ?

Les membres de la délégation anglaise envoyée à Paris pour assister au banquet Grisel ayant exprimé le désir d'être présentés à M. Gambetta pour le remercier des paroles qu'il avait prononcées à leur adresse, un interprète les a accompagnés dimanche chez l'ex-président du conseil.

M. Frédéric Evans, rédacteur en chef de la *Railway Review*, chef de la délégation, a porté la parole pour remercier M. Gambetta.

Il a dit que jusqu'à présent en Angleterre la décoration a été réservée à la marine, à l'armée et aux hautes classes et il espère que le gouvernement suivra l'exemple donné par la France.

M. Evans a ajouté que le nom de M. Gambetta et sa politique étaient populaires en Angleterre, que les travailleurs anglais avaient été heureux de le voir arriver au pouvoir et grandement surpris et affectés de l'en voir tomber sur cette question du scrutin de liste, qui serait pourtant une garantie pour la classe laborieuse.

M. Gambetta a répondu que beaucoup croient que la question du scrutin de liste est chez lui une monomanie, c'est tout simplement une persuasion que ce mode de scrutin est le seul système qui permette aux travailleurs d'être efficacement représentés.

Quant à la perte du pouvoir, c'est le moindre de ses soucis. M. Evans a exprimé le vœu, partagé par les travailleurs anglais, de le voir revenir à la tête du gouvernement pour mettre en pratique ses idées.

Après quelques instants de conversation sur le système électoral anglais, les députés se sont retirés heureux de cette entrevue dont ils feront part à tous leurs camarades.

Le *National* annonce que par suite de la fête de l'Ascension, qui tombe jeudi prochain, la Chambre des députés s'ajournera aujourd'hui jusqu'à samedi.

Ainsi, cette Chambre anticléricale chômera les fêtes obligatoires du catholicisme. *Zuz*

pauvre officier sans grandes ressources et complètement isolé.

Le capitaine s'était donc décidé à saisir la justice de son affaire.

Toutefois, il ne parla pas encore des papiers de Landry.

L'accusation portée par Assaverte contre Deris au sujet du pillage et du massacre de la ferme et des colons de Relisane pouvait être une invention de ce misérable, et Montméral, si convaincu qu'il fût de la scélératesse sans bornes de Maxime Deris, ne voulait pas, sans preuves flagrantes, assumer la responsabilité de cette accusation.

Il se borna donc à faire constater la disparition de Philoctète et à indiquer les individus auxquels il imputait l'enlèvement ou l'assassinat de son ordonnance.

Il avait expliqué en outre que, selon toute probabilité, Assaverte n'était que l'instrument d'un colon d'Oran qui se faisait appeler Antonio Rusicada, mais qui avait jadis vécu à Alger sous un autre nom et dont plusieurs personnes se souvenaient encore. Cet homme devait se trouver en ce moment à Alger.

La police d'Alger, police métropolitaine, centralisait les états signalétiques de tous les habitants de la colonie. On fouilla les documents, et les renseignements qu'on y puisa donnèrent tant de preuves de l'honorabilité, de la fortune et même de nom-

un peu, mon bon, comme dirait le Marseillais, si elle était cléricale !

On assure, dit la *Gazette de France*, que M. Schnerb, ancien préfet de Maine-et-Loire et récemment nommé directeur de la sûreté générale, ne sera pas maintenu dans ce nouveau poste ; il aurait eu la maladresse de déplaire à certains hauts fonctionnaires de son département.

Nous lisons dans le *Journal de Rome* du 14 mai :

« Le monde catholique suit avec un vif intérêt et une attention soutenue la résistance légale de la France religieuse à la nouvelle loi de l'enseignement primaire.

« C'est avec satisfaction qu'on voit un mouvement vigoureux se produire sur tous les points du pays ; les évêques tenir tous le langage du courage, de la sagesse et d'une fermeté inébranlable ; l'union des partis se continuer sur le terrain de l'action pratique, qui, si elle n'est pas réglée et compacte, ne sera pas féconde pour l'honneur de la nation et le bien de l'Eglise.

« Il s'agit de donner de plus en plus à la résistance son véritable caractère légal, social et religieux. Hors de ces limites, ce serait la stérilité et la confusion. On parle ça et là, encore, d'une résistance qui, pour certains esprits, ne manque pas de grandeur ni d'attrait. Mais la grande masse des classes laborieuses ne peut point s'élever à cet héroïsme. Elle n'en a ni les loisirs, ni les moyens, ni le goût. Que ceux qui jouissent d'une grande indépendance montrent un courage plus éclatant, rien de mieux. Mais l'essentiel sera toujours que le mouvement de résistance entraîne tout le pays, toutes les classes, tous les partis. De cette activité universelle et pratique viendra le salut. La lutte légale, mais sérieuse et persistante, voilà le terrain où tous les dévouements, toutes les forces, tous les courages trouveront une place. »

ÉTRANGER

Londres, 13 mai.

L'escadre de la Manche a reçu l'ordre de se tenir prête à appareiller le 28 mai.

On assure qu'elle partira quelques jours après pour la Méditerranée.

Le *Times* annonce que le gouvernement anglais a décidé d'envoyer deux cuirassés à Alexandrie.

Le *Daily News* reçoit de Vienne la dépêche suivante :

« On croit que les puissances enverront une escadre mixte à Alexandrie. Et, dans le cas où cette démonstration ne suffirait pas pour rétablir l'ordre, on considère l'intervention anglo-française comme probable. »

On mande du Caire, au *Daily News* :

« Des renseignements venus de bonne source annoncent que Sultan-Pacha, pré-

breux services rendus par le colon mis en cause par Montméral, que le chef de la police lui déclara sèchement qu'il n'y avait aucune raison d'admettre ses soupçons.

D'ailleurs, bien loin de se cacher, le senior Rusicada avait été vu la veille au palais du gouvernement, où il venait solliciter une faveur. Il était descendu dans un des hôtels les plus en vue d'Alger. L'assassin Assaverte ne pouvait avoir aucune relation avec cet honnête homme.

Cependant, comme Montméral insistait, on envoya un agent au domicile d'Antonio Rusicada. Le jour qui succède presque sans transition à la nuit sous ce climat était venu brillant et pur.

L'agent courut à l'hôtel. Dans son impatience et au risque de donner l'éveil, Montméral le suivit. Ils trouvèrent à la porte deux méharis chargés de bagages et trois chevaux du Nedj, de ceux que les indigènes nomment « les buveurs d'air », magnifiquement sellés et harnachés à la mode arabe. Ils étaient tenus en main par deux Arabes, dont les bras demi-nus portaient le fin tatouage des Magobites, une petite flèche bleue dont la pointe est dirigée vers la paume de la main.

Les Magobites sont avec les Touaregs les plus belliqueuses tribus nomades du Sahara oranais.

— A qui sont ces chevaux ? demanda l'agent à l'un d'eux.

— Au maître.

sident de la Chambre des notables, a fait savoir à Araby-Pacha que, si l'armée persistait dans son intention de déposer le khédive, les Bédouins viendraient à son secours et entreraient au Caire.

« Le ministère se trouve aux prises avec les plus grandes difficultés. Il est bien évident que le khédive, assuré de l'appui des Bédouins, est maître de la situation.

« Le *Daily News* estime que le mouvement en Egypte pourrait être plus qu'un prononciamiento militaire, car il contient peut-être les germes d'une vie nationale qu'il ne serait pas opportun d'anéantir.

« Le but que l'Angleterre doit se proposer, suivant le *Daily News*, c'est de mettre, le plus tôt possible, les Egyptiens en mesure de diriger leurs propres affaires et de se gouverner eux-mêmes. »

REVUE FINANCIÈRE.

Pendant la dernière semaine, la spéculation s'est épuisée en vains efforts pour donner une activité quelconque à notre marché et attirer les capitaux qui semblent bouder et s'éloigner de plus en plus des affaires de Bourse. Elle n'a pas réussi, et samedi elle se trouvait aux prises avec des difficultés assez sérieuses qui sont le résultat des complications politiques extérieures au sujet de la question égyptienne d'une part ; de l'autre, l'approche de la liquidation de quinzaine rend les capitaux très-rare et exigeants.

Il en résulte un manque d'affaires qui est allé en s'accroissant avec la fin de la semaine ; les cours ont donc perdu leur niveau élevé et ont fléchi graduellement : le 3 0/0, qui était à 84.05, n'était plus samedi qu'à 83.90 ; l'amortissable, de 84.22, a fléchi à 84.15 ; le 5 0/0 seul est monté de 7 centimes à 117.32.

Le public témoigne beaucoup de confiance dans les valeurs du Crédit Foncier, les cours des actions sont en hausse à 1,512.50. La fermeté de ce titre se justifie par l'accroissement continu des opérations ordinaires de la société.

Au 30 avril dernier, le total des prêts hypothécaires et communaux réalisés depuis le 1^{er} janvier, s'élevait à 142,520,000 fr. L'exercice précédent avait donné seulement 84,000,000 de fr. pendant la même période. Si la progression se continue pendant les exercices suivants, la somme de prêts s'élèvera à 600,000,000. Ce chiffre donnerait un accroissement de dividende de 10 fr. par action.

Les obligations émises par le Crédit Foncier sont également un excellent placement sans risques et d'un revenu de 4 0/0 net d'impôt.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie se négocie à 505.

L'attitude du Crédit de France est très-encourageante ; les versements de 250 fr. par action, qui viennent d'être appelés par le conseil d'administration, s'effectuent régulièrement ; d'ici la fin du mois, chacun aura répondu à cet appel ; la situation se dégage donc nette et précise ; les projets de relèvement de la Société s'exécuteront de suite, et le capital actuellement engagé rentrera dans les caisses de la Société.

La Banque Nationale, tombée à 400, ne se relève pas ; est-ce un signe de chute prochaine ?

Les offres sont très-considérables sur la Banque Parisienne ; les informations annoncent que de gros paquets de ces titres vont être vendus sur notre place.

Le Crédit Foncier Egyptien met en vente 60,000 obligations foncières 5 0/0 au prix de 425 fr., remboursables à 505 fr. donnant 12 fr. 62 d'intérêt, soit un placement de 6 1/3 0/0.

On connaît cette grande institution qui a prêté environ 40 millions au Caire et à Alexandrie et rend de grands services en Egypte.

Parmi les seules et bonnes valeurs d'avenir qui se recommandent d'une manière toute spéciale aux capitalistes véritablement sérieux, il faut signaler

— Et le nom de ce maître ?

— Sais pas !

Sais pas est une des réponses les plus ordinaires de l'Arabe. Tel indigène qui ne sait pas le français connaît ces deux mots et en abuse. Interrogé un de ces *moustatiou* qui courent déguenillés par les chemins, un de ces *ouleds-el-placa* (enfants de la place), les gavroches des villes algériennes, il commencera par vous répondre *sais pas*, bien qu'il ait parfaitement compris votre question. Cela lui donne le temps de réfléchir.

L'hôte était moins circonspect que l'Arabe. Il paraissait très-fier de son locataire et sans être interrogé répondit à la question de l'agent :

— Le maître de ces chevaux et de ces hommes, c'est le riche Antonio Rusicada qui va partir pour Oran.

Montméral s'avança vivement.

— Est-il à l'hôtel ? demanda-t-il.

— Non, il est au Fort-Neuf. Mais il va revenir.

Montméral n'écoutait déjà plus. Il avait pris en courant le chemin du Boulet.

(A suivre.)

On parlait du divorce à l'Élysée.

— Quant à moi, dit M^{me} Grévy, je n'ai rien à craindre. Jules m'aime beaucoup. Et puis, il reculerait devant les frais !

l'action des Mines d'Aguilas qui est très-estimée à 550.

La Compagnie qui exploite ces mines a obtenu de très-bons résultats importants ; les produits consistent en fer, cuivre, plomb et argent, les premiers du monde.

Les actions de nos chemins de fer sont en changement d'une huitaine à l'autre : le Lyon 1,725 ; l'Orléans à 1,307.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

PASSAGE DE TROUPES.

Nous rappelons que la première colonne du 2^e régiment de pontonniers, qui a quitté Poitiers aujourd'hui pour retourner à Loudun, logera ce soir à Mirebeau, demain à Saumur, et arrivera à Saumur après-demain jeudi.

Ces troupes, comprenant 26 officiers, 645 hommes, y compris la fanfare, sont logées quartier Saint-Nicolas. Elles séjourneront à Saumur jusqu'à samedi matin pour aller ensuite coucher aux Rosiers, et seront de retour dimanche à Angers.

Samedi, le 2^e régiment de pontonniers qui était aux écoles à feu à Poitiers, a passé à ses derniers exercices.

C'est la 9^e compagnie qui, par la justesse de son tir, a mérité les honneurs du *petit phe*. Deux bombes ont été mises dans le tonneau qui servait de but. C'est la première fois, depuis trois ans, que ce résultat a été obtenu, et on avait rarement dans un même exercice, l'objectif atteint deux fois.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Jeudi prochain, 18 mai, jour de l'Ascension, à 4 heures 1/2, la musique de l'école mutuelle exécutera, dans le Square du Centre, les morceaux suivants :

- 1^o Polka russe (X.).
- 2^o La Muette de Portici, fantaisie (A.).
- 3^o Les Batteurs de blé, chœur à 4 voix (Laurent de Rillé).
- 4^o Le Chant du Soldat (Bischof), pas redoublé avec chant, exécuté par des élèves de deux écoles communales.

L'ÉCLIPSE DE SOLEIL.

Nous avons donné hier des détails sur l'éclipse solaire qui aura lieu demain, 17 mai, et qui sera visible dans nos régions.

C'est à 6 heures 44 minutes 36 secondes du matin que le disque lunaire arrivera en contact avec le disque solaire. A 7 heures 1 minute 36 secondes, tout sera fini. L'éclipse durera donc 1 heure 22 minutes.

Pour nous, cette éclipse ne sera que partielle : un cinquième seulement du disque solaire sera plongé dans l'obscurité.

Pour dérouter le public, un correspondant du *Courrier de Saumur* déplace la question et cherche à jeter quelque venin mauvais aloi sur l'administration communale qui aurait construit, avec trop de dépense, le logement de l'économiste.

Ce procédé n'est pas inconnu ni à Saumur ni ailleurs.

Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de ce qui a été fait par les devanciers des ministères actuels. Le logement de l'économiste a-t-il, ainsi que l'a dit M. le maire, une valeur locative de 1,200 fr ? Nous en doutons. En tout cas, n'est-il pas bien inférieur à celui de M. l'Économiste ? C'est ce qu'il faut savoir. Sous ce rapport, les anciens administrateurs devraient avoir droit aux félicitations de leurs successeurs, pour avoir, en donnant un logement à l'économiste, évité ce qui est strict nécessaire à l'aumônier et un logement complet à l'économiste ?

De plus, si vous blâmez ce qui a été fait, vous aurez à cœur de faire mieux et de mieux payer court à tant d'abus, en supprimant le logement de l'économiste, en laissant l'eau et le gaz à l'économiste, lui imposant un compteur, pour lui faire sa charge sa consommation de l'eau et de l'autre.

Les anciens Éléves des Frères, réunis en un grand nombre, désirent faire élever un monument au très-regretté Frère Cyprien, qui fut un homme sympathique et qui a tant fait pour la commune. Ils prient les personnes sympathiques à cette œuvre de vouloir bien coopérer à cette œuvre en adressant leur souscription à M. Paul Chénier, chez M. Poisson, rue de la Petite-Église, ou à M. Ernest Vielle, secrétaire de la Société, Pierre, chargé de cette mission.

Les amis et connaissances de la famille Mardchal qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation à la sépulture de M^{lle} MARIE-OLYMPIE-HÉLOÏSE MARÉCHAL, décédée dans sa 49^e année, sont priés de se joindre au deuil qui se réunira à la maison mortuaire, rue de la Gueule-du-Loup, n° 2, demain mercredi, à 10 heures du matin.

Courchamps. — La semaine dernière, M. Pierre Masse, propriétaire à Courchamps, a été trouvé sans mouvement sous un hangar qui lui appartenait. Tous les efforts que l'on fit pour le rappeler à la vie furent inutiles. On suppose que cet homme, étant monté dans le grenier situé au-dessus, a été frappé d'apoplexie qui l'a jeté en bas et tué sur le coup.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES.
Candé. — La commission scolaire de Candé est ainsi composée : MM. le curé de Candé; Robert Jolot, propriétaire; Sauvage, conseiller municipal; Caron, conseiller municipal; Gautier-Mausson, conseiller municipal.
 Tous les élus de cette commission sont réactionnaires cléricaux, dit le *Patriote*.
Bourg-d'Iré. — La commission scolaire au Bourg-d'Iré a été élue dimanche. Le conseil municipal l'a ainsi composée : M. l'abbé Corrau, curé, le marquis d'Armaillé, Péleul, Séjourné.
 M. le comte de Falloux, quoique vivement sollicité, avait décliné obstinément.

CHOLET.
 Le 135^e de ligne et de nombreux territoriaux ont été passés en revue, vendredi à Cholet, sur le boulevard Gustave-Richard, par le général Schmitz, commandant le 9^e corps.
 Le général, qui venait de Bressuire, dit intérêt public, était arrivé à neuf heures à la gare de Cholet; MM. les officiers du 135^e l'y attendaient. Il s'est rendu ensuite, à cheval, à l'hôtel de France, où il a reçu la visite de M. le sous-préfet, de l'administration municipale et de M. le président du tribunal civil.

Après la revue des troupes, le commandant du 9^e corps a rendu les visites qui lui avaient été faites, a visité l'hospice, la caserne, et est parti pour Tours à 4 heures.
ANGERS.
 Le nouveau préfet de Maine-et-Loire, M. Jabouille, est arrivé vendredi soir à Angers.

La fabrique de M. Max Richard, rue de la Madeleine, à Angers, a été vendue au théâtre d'un accident dont les suites auraient pu être terribles, sans la présence d'esprit du contre-maître. Une ouvrière, Eugénie Hamon, âgée de 14 ans, travaillant à son métier, lorsqu'elle vint à être saisie par l'arbre de couche couvert de charbon, le contre-maître arrêta la machine assez à temps et retourna la jeune fille qui allait être écrasée et qui, grâce à lui, en sera quitte pour des contusions légères.

Tours.
 Un de nos abonnés, propriétaire à Morier, en pleine culture, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, nous remontre, dans son épi de blé, pris indistinctement champ.
 Ces épis ont une apparence magnifique, plus que celle de la moisson du champ n'attendait en floraison.

Cette année, tous les produits de la terre sont en avance d'un mois, et s'il y a de temps contraires, on peut compter qu'il y aura abondance et qualité.
 On écrit de Tours, 40 mai, *Moniteur vinicole*:
 « Dans notre région, la récolte se présente sous les plus riantes aspects. La gelée n'a détruit qu'une quantité insignifiante de boutons, et tout fait espérer que son action s'est bornée à sauver la récolte du foin, un moment compromise. Les pluies survenues à la fin de mai ont été plus belles que les précédentes. Les céréales présentent

venue; à de rares exceptions, les arbres fruitiers sont couverts de fruits....
 » Sans être aussi hâtive que l'année 1882, où l'on pouvait consommer le produit des céréales nouvelles à la Saint-Jean, et où, le 24 août, deux propriétaires de Touraine ont amené du vin nouveau à Paris, nous pouvons compter sur une remarquable précocité; souhaitons qu'aucun événement fâcheux ne vienne détruire de si belles espérances. »

POITIERS.
 Les courses de dimanche qui ont eu lieu sur le nouveau champ de tir de l'artillerie, ont été favorisées par un temps qui eût été beau sans la bise qui faisait rage. Beaucoup de monde, beaucoup de voitures, quelques jolies toilettes! Néanmoins, pour rester dans la vérité, il faut constater qu'il y a eu un peu moins de mouvement que les années précédentes. Est-ce parce que le champ de courses était plus éloigné? Peut-être.

Les courses des officiers et des sous-officiers ont été très-belles et admirablement conduites. Malheureusement quelques accidents, dont un assez grave, sont venus troubler la fête et jeter l'émoi dans l'assistance. Au *Steeple-chase*, le jockey de M. G. Guinebert est tombé, il en a été quitte pour la peur; mais le cheval, moins heureux, a eu une légère contusion au sabot de la jambe droite. Au *Military*, M. Lasserre, lieutenant au 20^e d'artillerie, est tombé au départ en voulant sauter la haie. On s'est précipité à son secours, car il était resté presque sans connaissance. Après avoir reçu les soins les plus empressés des médecins militaires et civils, il a pu, aidé par deux amis, traverser la foule, qui le croyait perdu, pour gagner une voiture qui l'a ramené chez lui.

Enfin, M. Lebreton, lieutenant au 20^e d'artillerie, est également tombé à moitié chemin, mais sans se faire aucun mal. Le *Steeple-chase* (handicap) a été aussi troublé par une chute, celle du jockey de M. de Campaigno, qui est tombé et qui a pu se relever aussitôt.
 Parmi les résultats de cette journée hippique, nous remarquons :

MILITARY: Six haies à franchir; quinze chevaux engagés. Course remplie d'intérêt. Treize partants : *Buckingham*, à M. de Touchet, lieutenant au 24^e dragons à Saumur, arrive premier. *Ufa*, à M. Allard, lieutenant au 20^e d'artillerie, est seconde.

PRIX DE LA VIENNE: Steeple-Chase (Handicap). Sept chevaux engagés. Trois seulement partent. *Devadassi*, à M. Alfred Sureau, arrive premier. *Brimborion*, à M. G. Guinebert, est second, et le troisième reste en route, après avoir démonté son jockey.

INCENDIE à la raffinerie Etienne. — Un incendie, qui pendant un instant a menacé de prendre des proportions considérables, a éclaté dimanche à la raffinerie Etienne, à Nantes.
 Grâce aux prompts secours qui ont été apportés, on a pu circonscrire le feu avant qu'il ait gagné les bâtiments principaux. On a à déplorer quelques accidents.
 D'après le *Phare de la Loire*, la malveillance ne serait pas étrangère à ce sinistre; l'an passé, le feu avait éclaté au même endroit. Les pertes sont évaluées à 200,000 fr.

Dimanche, aux courses de Nantes (3^e journée), *Jeanmine*, à M. Raguideau, montée par M. de Saint-André, est arrivée première et a gagné le Prix du Cens (course plate); *La Vorzillière*, à M. G. Guinebert, montée par M. le baron de Bizé, est arrivée première et a gagné le Prix « Croix-de-Bermy ».

LES DROITS DE SUCCESSION.
 Bien des gens ignorent quels sont les droits que l'Etat prélève sur les successions. Voici quelques indications destinées à éclairer nos lecteurs:
 En ligne directe, descendants ou ascendants, le fisc prélève 4 0/0.
 Entre époux, les droits sont de 3 0/0.
 Entre frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces, c'est plus du double, 6,50 0/0.
 Entre grands-oncles et grands-tantes, petits-neveux et petites-nièces, cousins-germains, c'est 7 0/0.

Entre parents au-delà du 4^e degré jusqu'au 12^e degré, 8 0/0.
 Entre non-parents, 9 0/0, plus deux décimes et demi par franc.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.
 Les jeunes gens âgés de 16 ans au moins qui désireraient un emploi d'auxiliaire dans les bureaux télégraphiques peuvent se présenter devant le Directeur des Postes et Télégraphes de Maine-et-Loire, qui leur fera connaître les conditions d'admission.

Faits divers.
 On lit dans la *Gazette de Lorraine* du 14 mai:
 « Le froid qu'il a fait dans la nuit du 9 au 10 courant, nous écrit-on de Longeville, n'a pas laissé que d'occasionner des dégâts assez appréciables dans les jardins et même sur plusieurs points dans les vignes. Espérons que les trois saints dits de glace ne nous laisseront pas un trop fâcheux souvenir de leur passage en l'an de grâce 1882. Jusqu'ici, tout permet heureusement de compter sur la persistance d'un temps favorable. »

Un événement douloureux vient de jeter un vif émoi dans la ville de Versailles. On a trouvé dans le parc de Versailles le cadavre de M. Saint-Victor, capitaine attaché à l'Ecole de Saint-Cyr.
 On ne sait encore si l'on se trouve en présence d'un crime ou d'un suicide. Cependant, les premiers renseignements recueillis par l'enquête feraient supposer que M. Saint-Victor se serait suicidé.
 Le parquet de Versailles a déjà entendu plusieurs personnes à titre de renseignements, mais jusqu'à présent on ne peut encore dire à quoi il faut attribuer cette mort.

Le frère de la victime, lequel est lieutenant au 72^e de ligne, et qui est aussi attaché à l'Ecole de Saint-Cyr, a été immédiatement prévenu du malheur qui le frappait. L'enquête continue.
 Le banquet offert à M. Grisel donne de l'actualité à l'anecdote suivante, contée par une personne ayant longtemps habité l'Amérique.
 Il y a quelques années, un train sur nous ne savons plus quelle ligne des Etats-Unis arrivait devant un pont ébranlé et menaçant ruine. On s'arrête. Le mécanicien fait descendre les voyageurs. Quant à lui, sans souci du péril, il lance sa machine à toute vapeur et traverse sain et sauf le passage dangereux. Après quoi, les voyageurs regagnèrent les wagons et continuèrent leur voyage.
 Ce mécanicien-là, au moins, était un héros.
 Qu'en pense M. Grisel?

Caisse d'épargne de Saumur.
 Séance du 14 mai 1882.
 Versements de 94 déposants (17 nouveaux), 20,589 fr. » c.
 Remboursements, 11,789 fr. 23 c.
 La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.
 On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Levés.

Théâtre de Saumur.
 TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE (9^e année)
 SIMON, directeur.
 JEUDI 18 mai 1882, à 8 heures,
 Deuxième et irrévocablement dernière représentation
 Avec autorisation spéciale des auteurs
 Avec le concours de:
 M^{lle} MARIE KOLB, de l'Odéon; MM. H. EMMANUEL, des Bouffes; Edouard GEORGES, des Bouffes; Worms, du Châtelet; D'HERBILLY, de la Porte-Saint-Martin; CHARLEY, de la Gaîté.

LILI
 Comédie-opérette en 3 actes, de MM. A. Hennequin et A. Millaud, musique de HEAVY.
 Le spectacle commencera par:
Le Renard bleu, comédie en 1 acte, de M. A. Hennequin.
 S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.
 Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/»

CRÉDIT FONCIER EGYPTIEN
 CAPITAL: FR. 80,000,000 ou £ 3,200,000
 ÉMISSION
 de 60,000 Obligations Foncières 5 0/0
 DE FR. 505 ou £ 20 AU PORTEUR
 Paiement EN OR
 A Paris, à Londres et en Égypte
 des Coupons et des Obligations sorties.
 Intérêt semestriel, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre, net d'impôts, Fr. 12.62 1/2 ou 10 schellings.
 Remboursement au pair, en 50 ans, à fr. 505 ou £ 20 par tirages semestriels. — Le premier remboursement, pour les titres actuellement émis, aura lieu le 1^{er} avril 1883.
 VERSEMENTS: 425 FRANCS
 En souscrivant Fr. 25 »
 A la répartition — vers le 31 mai 1882 100 »
 Du 1^{er} au 10 juillet 1882. 150 »
 Du 1^{er} au 10 septembre 1882. 150 »
 Faculté d'anticipation, à partir de la répartition, sous escompte de 5 0/0: ce qui ramène, pour ceux qui se libéreront à la répartition, le versement à 422.40.
 La portion échue du coupon étant de 4 fr. 20, le prix de revient réel de l'obligation n'est que de :
418 FR. 20
 Amortissement compris, le placement ressort à **6 1/3 0/0**
 Aussitôt après la date du dernier versement, les certificats provisoires seront échangés contre les titres définitifs.
 Le Crédit Foncier Égyptien, fondé en février 1880, a prêté environ 40 millions garantis par des terres en plein produit et par des immeubles au Caire et à Alexandrie.
 Le montant total des obligations foncières émises, y compris les 60,000 obligations de la présente souscription, s'élève à 30 millions de francs.

Les fonds, provenant des obligations, sont uniquement destinés à faire des prêts hypothécaires. Les obligations ont pour garanties la valeur des immeubles (le montant des prêts ne peut dépasser 60 0/0 de cette valeur) et les 80 millions du capital social.
On souscrit: Mardi 23 Mai 1882
 Au Comptoir d'Escompte de Paris;
 A la Banque de Paris et des Pays-Bas;
 A la Société Générale;
 Au Crédit Lyonnais;
 A la Banque d'Escompte de Paris;
 Qui sont chargés, en France, du paiement des coupons.
 On peut souscrire dès à présent par correspondance
 LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE
 On trouve des prospectus à tous les guichets d'émission.

Marché de Saumur du 13 mai

Blé comm ^e . (l'h.)	23	Huile de noix.	50	125	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	23	Huile chene.	50	—	—
Froment (l'h.)	77	Graine tréfle	50	—	—
Halle, moy ⁿ .	77	— Luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	85	—
Orge	65	Luzerne	—	780	80
Avoine h. bar.	50	Paille	—	780	50
Fèves	75	Amandes . . .	50	—	—
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . .	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	—	—	—
Chenevis	50	13	2 ^e	—	—
Farine, culas.	157	61	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.
 BLANCS (2 hect. 30).
 Coteaux de Saumur, 1881, 1^{er} qualité » à »
 Id. 1881, 2^e id. 100 à 120
 Ordin., envir. de Saumur 1881, 1^{er} id. 100 à »
 Id. 1881, 2^e id. » à »
 Saint-Léger et environs 1881, 1^{er} id. 105 à »
 Id. 1881, 2^e id. 100 à »
 Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1^{er} id. 85 à »
 Id. 1881, 2^e id. 80 à »
 La Vienne, 1881. 75 à »
 ROUGES (2 hect. 30).
 Souzy et environs, 1881 150 à 160
 Id. 1881 » à »
 Champigny, 1881 1^{er} qualité 150 à 200
 Id. 1881 2^e id. » à »
 Id. 1881 1^{er} id. » à »
 Id. 1881 2^e id. » à »
 Varrains, 1881 1^{er} id. 125 à 130
 Varrains, 1881 2^e id. » à »
 Bourgueil, 1881 1^{er} qualité 150 à 165
 Id. 1881 2^e id. » à »
 Id. 1881 1^{er} id. » à »
 Id. 1881 2^e id. » à »
 Restigné 1881 1^{er} id. 140 à 145
 Id. 1881 2^e id. » à »
 Chinon, 1881 1^{er} id. 140 à 150
 Id. 1881 2^e id. 135 à »
 Id. 1881 1^{er} id. » à »
 Id. 1881 2^e id. » à »

Bibliographie.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 108 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 3 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 15 volumes in-8, contenant 160 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. DU CLUZOU. Des origines à la Renaissance du XIX^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LEVASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

SOMMAIRE de la Revue illustrée du 13 mai 1882 :

Revue des Beaux-Arts : le Salon (Louis Enault). — Revue scientifique (A. de Vaulabelle). — Les Arts décoratifs : l'ameublement (G. Cerberr de Medelsheim). — Horticulture-pratique : les Melons (Olivier de Rawton). — Sauveurs et Naufragés (A. Eloy). — Le Tunnel de la Manche (Rémy Leroy). — Nos Industries nationales : Tulles et Blondes (A. d'Alberty). — Nouvelle : Sans-Peur (Jules Mary). — Théâtres. — Chiffons. — Les exercices du corps. — Chronique financière. — Jeux et Sports. — Bibliographie.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part. Demander le programme à M. E. HÉROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

CAISSE VIVIENNE

Société anonyme. — Capital : 2,000,000 de fr. PARIS, 45, RUE VIVIENNE, 45, PARIS.

Achat et vente de titres au comptant et à terme exécutées avec le plus grand soin.

Palements de Coupons et de Titres amortis.

Spécialité d'opérations à terme sur les Rentes françaises avec remise sur le courtage.

SALLE D'ARMES

Rue Beaurepaire, 9, ANCIENNE MAISON FRUGIER.

M. ANGELI, ex-professeur d'escrime à l'École de cavalerie, a l'honneur d'informer les amateurs d'armes qu'il vient d'ouvrir un cours d'escrime.

Leçons particulières. — Abonnements au mois et à l'année.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORROY. Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saussaies, Paris. Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 35 —	10 h. 31 matin.	11 h. 12 —	11 h. 12 —	11 h. 12 —
11 15 —	11 50 —	7 39 soir.	4 55 —	11 48 —	11 48 —
1 17 soir.	4 55 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —
4 55 —	7 50 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —
7 50 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MAI 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
83 90	83 60	Nord	2135	2125				
84	84	Orléans	1310	1305				
84	84	Ouest	805	807 50				
117 50	112 50	Compagnie parisienne du Gaz	1618	1600				
112	116 85	Canal de Suez	2735	2735				
517	512	C. gén. Transatlantique	545	530				
515 50	518							
5376	5300	OBLIGATIONS.						
1045 25	1048 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	505				
1541	1530	— 1865, 4 %	518	517 50				
275 25	270	— 1869, 3 %	401	402				
570	570	— 1871, 8 %	394	393				
755	760	— 1875, 4 %	511 50	512				
1710	1730	— 1876, 4 %	512	510				
1290	1300							

GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 45 minutes du matin.	express-poste.	3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers)	8 — 21 —	omnibus.
8 — 50 —	omnibus-mixte.	10 — 43 —	express.
1 — 35 —	soir.	12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
3 — 25 —	express.	4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
7 — 15 —	omnibus.	10 — 28 —	express-poste.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers)		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.
DÉCLARATION DE FAILLITE.
Par jugement en date du 15 mai 1882, le sieur Fonteneau-Chevalier, boulanger, demeurant aux Tuffeaux, commune de Chenetuitte - les - Tuffeaux, a été déclaré en état de faillite. L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 9 mai 1882.
Juge - commissaire : M. Regnard, Prosper.
Syndic provisoire : M. Proust, Le greffier, L. BONNEAU.
(288)

A VENDRE
UN TERRAIN
A Saumur, rue de Bordeaux.
S'adresser à M^{re} BRAC, notaire, place de la Bilange. (216)

A VENDRE
UN CHEVAL bai, âgé de 4 ans, taille 1^m 57, très-doux, se monte et s'attelle très-bien; UNE VOITURE Duc à capote avec siège s'enlevant à volonté; HARNAIS COMPLET; le tout presque neuf.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Une JUMENT 3/4 sang, 4 ans.
S'adresser à M. LE PELLETIER, à Salvart (Neuilley).

A VENDRE
pour 6.000 francs,
Un MATÉRIEL complet d'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13,000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

A CÉDER
MAISON DE MODES
à Saumur.
S'adresser à M^{me} LAMBERT, 6, rue Saint-Jean. (279)

Étude de M^{re} PUIBARAUD, notaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

A VENDRE
LA PORTION DIVISE
Ci-après désignée
DE LA BELLE PROPRIÉTÉ
DE
CHAUSSAC
Située bourg et commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Elle comprend :
Moulin à eau sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, ayant trois paires de meules, grand nettoyage, bluterie et diviseur;
Bonne chute d'eau, dont la chaussée appartient en entier à la propriété et n'est grevée d'aucune servitude au profit de tiers;
Maison d'habitation, composée de quatre chambre au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage;
Remise, écuries, toits à bestiaux et écuries à fourrages;
Prés et jardins de première qualité, contenant environ deux hectares cinquante ares, et entourant de tous côtés le moulin et les bâtiments d'habitation et d'exploitation;
Le tout forme un seul tenant et est compris entre la Sèvre Nantaise et le chemin vicinal de grande communication de Cholet à Saint-Prouan.
La facilité d'exploitation de la propriété, ses larges abords sur la rivière, sa proximité du bourg de Saint-Laurent et des villages du Chiron et de la Trique, et son peu de distance des chemins de fer construits ou projetés, rendent l'immeuble à vendre éminemment favorable à l'établissement de toute importante industrie.
Entrée en jouissance immédiate.
Pour traiter et visiter la propriété, s'adresser à M. Pierre LÉGER père, propriétaire audit lieu de Chaussac.

Une ancienne Compagnie d'assurance, incendie, Vie et Accidents, demande un Agent général pour Saumur et son arrondissement.
S'adresser à M. Victor LARDENOT, Saumur, poste restante.

A VENDRE
Prairies artificielles
S'adresser à M. RIVAUD, à Saumur.

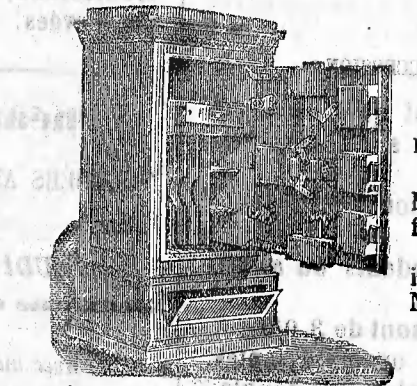
L'HYGIÈNE PRATIQUE
Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.
L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.
PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat ou timbres-poste à M. Marc de Rossiény, administrateur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

VICHY SOURCE LARBAUD AINÉ — Eau minérale alcaline gazeuse, employée avec succès contre chlorose, gravelle, diabète, dyspepsie, goutte. Chez les Mds d'Eaux minérales et Pharmaciens.

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)



Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quin...

COMPTABLE actif, travailleur, bonne écriture pour expédier, connaissant les diverses branches de comptabilité, désire un emploi.
S'adresser à COULON-GABORY, à la Sablonnière, Saumur. (209)

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauneuf.
Traitement gratuit pour les pauvres.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LEVASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
par mois par mois
FR. 50
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE
Envoi franco des catalogues

SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE
Coffres-Forts Inc. ombustibles
Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.
Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont été retrouvés intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient.
NOMBREUX CERTIFICATS.
PRIX DE 20 A 2,000 FRANCS
Manufacture à Reims, Rue Boulard, 18 et 20
Souscription à Saumur.
Certifié par l'imp. des G. de Saumur.